Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 16, rue d'Angleterre, 16 — LILLE

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0.50
Réclames	— 1.00
Faits divers	— 2.00
Au-dessus ou au-dessous du Feuilleton.	— 2.00
Dans les « Dépêches de la Nuit »	— 2.50
Etat-civil	— 3.75
Chronique locale	— 4.00
Echos	— 5.00
Gazette du Nord	— 6.00

Temps probable. — En France, le temps va rester généralement chaud ; quelques pluies orageuses sont probables.

Le Dieu de toute justice met sa magnificence dans la Miséricorde.

SÉNAT

Fin de la séance du mercredi 4 juin

LA PRIME AU BREVET SUPERIEUR

M. Louis MARTIN propose que l'avantage accordé pour les titulaires du brevet supérieur soit accordé aux instituteurs pourvus du brevet élémentaire, classés dans le premier huitième du mérite.

Cette proposition est repoussée.

M. DEBIERRE demande le vote de l'article 98, dont la Commission propose la disjonction.

Il s'agit d'étendre aux fonctionnaires de l'enseignement supérieur, l'annuité accordée aux fonctionnaires de l'enseignement élémentaire et primaire.

La disjonction est prononcée.

M. DEBIERRE développe un article additionnel tendant à la constitution d'une Commission de 30 membres du Parlement, pour surveiller les crédits votés et mis à la disposition des budgets compétents.

Cette Commission, dit-il, ne peut faire double emploi avec les Commission des Finances des deux Chambres, qui ne sont chargées que d'examiner les projets du budget.

L'article additionnel de M. DEBIERRE est repoussé par 221 voix contre 67, sur 288 votants.

La Commission des Finances propose le rejet de l'article 119 de la Chambre (Avances aux communes pour la construction de chemins destinés à l'exploitation des forêts leur appartenant.

MM. Henry MICHEL et Louis MARTIN demandent le rétablissement de cet article.

A la demande de la Commission, la disjonction est prononcée.

La suite est renvoyée à aujourd'hui à trois heures.

Séance levée à 6 heures 40.

Gazette du Nord

Hier ont eu lieu, à **LINSELLES**, les funérailles de **M. René Delahoutre**, imprimeur, décédé à l'âge de 20 ans.

La levée du corps a été faite par M. Leroux, vice-doyen et MM. les abbés Baillon et Dumortier.

Dans le cortège avaient pris place une délégation du cercle Saint-Joseph avec sa bannière et un groupe important de membres de la Jeunesse catholique avec son drapeau.

Le deuil était conduit par M. Delahoutre, son père, et MM. Joseph et Maurice Delahoutre, ses frères, qu'accompagnaient M. Delobel, économe de St-Jude, à Armentières, M. Tack, curé de Quennaumont, M. P. Lotigier, vicaire à Solesmes.

Dans la nombreuse assistance, nous avons remarqué M. Bonenfant, maire, MM. Mahieu et Lefebvre, adjoints, et les conseillers municipaux ; plusieurs ecclésiastiques et notabilités des environs.

L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe.

L'Association des Anciens élèves de l'Institution Saint-Jude d'Armentières fera célébrer une messe pour le repos de l'âme de son bien regretté membre, M. René Delahoutre.

Mercredi, à 8 heures 1/2 du matin, ont eu lieu, en l'église Saint-Eloi, à **HAZEBROUCK**, les funérailles de **M. Robert Choquet**, instituteur. La musique communale dont le défunt faisait partie, assistait à la cérémonie et fit entendre plusieurs morceaux funèbres durant le parcours.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Spy, instituteur à West-Cappel, Weens, et Warein, maire.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

Lundi, à dix heures, a eu lieu, en l'église de **FROMELLES**, le mariage de **M. Charles Duhameau**, de **LE MASNIL**, avec **Mlle Théodora Elbers**, de Fromelles.

Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Dervaux, curé de la paroisse.

Un groupe important de la Congrégation des Enfants de Marie, dont Mlle Elbers faisait partie, assistait à la messe.

A l'Offertoire, Mlles Fernande et Berthe Elbers, sœur et cousine de la mariée, ont interprété plusieurs chants de circonstance.

Les témoins étaient, pour le marié, MM. Henri Duhameau et Desmulier, ses frère et beau-frère ; et pour la mariée, MM. Etienne Cardon et J.-B. Lemaire, ses oncles.

Lundi matin, à 11 heures 1/2, a été célébré, à **SAULZOIR**, le mariage de **M. Lucien Décby**, d'Englefontaine, avec **Mlle Jeanne Désrieux**, de Saulzoir. M. le Curé a adressé une délicate allocution aux jeunes époux et reçu leur consentement.

Les témoins étaient, pour la mariée, M. Léon Bodé, de Quesnoy-sur-Deûle, son oncle, et M. Joseph Mériaux, brasseur à Saulzoir, son frère ; pour le marié, M. Joseph Déchy, d'Arras, et M. Hector Guyot, d'Englefontaine, ses oncles.

Les demoiselles de la Réunion dominicale ont fait entendre de beaux chants, et M. Delmarre, industriel à Nesle (Somme), cousin de la mariée, a interprété supérieurement la Bénédiction nuptiale de Defives, et le « Panis angelicus » de Franck.

Nous apprenons avec plaisir que mardi prochain 10 juin, sera célébré, en l'église d'**ESTAIRES**, le mariage de **M. Paul Nicaise**, membre de la Jeunesse catholique et président de la société de gymnastique « La Jeanne-d'Arc », fils de M. Antoine Nicaise, industriel à Estaires, et de Dame Willemyns, avec **Mlle Cécile Leleu**, fille de M. Alfred Leleu, industriel à Estaires, et de Dame Boussemart.

ÉCHOS

MAGISTRATURE

(Suite au mouvement judiciaire)

Sont nommés :

Juge au tribunal de Béthune, M. Billet, licencié en droit, juge de paix de Fresnes-en-Woëvre.

Juges de paix à Longwy (M.-et-Mos.), M. Desmulie, juge de paix d'Orchies, qui est remplacé par M. Vellin, juge de paix, nommé à Cysoing et non installé ; à Denain, M. Benech, juge de paix à Issoudun ; M. Foulon, juge de paix à Cambrin, est maintenu à Cysoing.

SAPEURS-POMPIERS

Sont nommés dans le corps des sapeurs-pompiers :

MM. Huart, sous-lieutenant, à Beuvrages ; Hornez, lieutenant, à Flines-lez-Mortagne.

CHEMIN DE FER DU NORD

A partir du 1er juin jusqu'au 30 septembre, trois trains rapides, en correspondance immédiate à Lille et à Tourcoing, avec les trains rapides de et pour Paris, assureront les relations avec Ostende, Bruges, Blankenberghe et Heyst viâ Mouscron et Courtrai. Pour l'horaire, consulter les affiches.

SOCIETE DES AGRICULTEURS DU NORD

Renouvellement du bureau. — A la réunion de mercredi, il a été procédé au renouvellement du bureau de la Société des Agriculteurs du Nord.

Ont été élus :

Président : M. Ernest Macarez-Fauville, conseiller d'arrondissement, maire, à Haulchin.

Vice-présidents : MM. Cantineau, conseiller général, à Englefontaine ; Le Roy, député, à Lesdain ; Mannier, conseiller général, à Raimbeaucourt ; Ernest Wemaere, à Armbouts-Cappel ; Félix Haeuw, à Arnèke ; Charles Desprez, à Cappelle ; G. Potié, député, à Loos ; Henri Mallez, maire, à Thiant ; Section étrangère, Hanicotte, à Béthune.

Secrétaire général : M. Dubernard à Lille.

Secrétaires : MM. Macarez-Minaire, à Haulchin ; Merchier, à Lille ; secrétaire-archiviste : M. Alfred Bonduel, à Sainghin-en-Mélantois.

Trésorier : M. Pierre Dordin, à Hellemmes-lez-Lille.

Le Nord
A NOTRE-DAME DE MISERICORDE
A PELLEVOISIN

Nous recevons le télégramme suivant :

Pellevoisin, 4 juin, 6 h. 45 soir.

La journée eucharistique du pèlerinage à Pellevoisin s'est passée dans un admirable recueillement. A la Sainte Table et durant les heures passées en adoration, les pèlerins furent un sujet d'édification les uns pour les autres.

La grand'messe fut célébrée aux intentions de Mgr l'Archevêque et de son nouvel auxiliaire, Mgr Charost.

A l'issue des vêpres, la procession du Saint Sacrement se déroula dans la magnifique propriété de Mme la comtesse de la Rochefoucault, aux allées bordées de rosiers superbes, aux vastes pelouses agrémentées d'arbres de toutes les essences décoratives et de jets d'eau fort gais. Supérieur à toutes ces beautés du cadre était l'élan de foi et d'amour des pèlerins du Nord, dont les chants et les acclamations étaient portés au loin par la brise.

Le repas d'adieu fut pris avec M. le curé de Pellevoisin et son vicaire, l'aumônier des Dominicaines, le Frère Guillermann, clerc de Saint-Viateur, et M. l'abbé Delattre, avec toute la cordialité qu'il sait mettre en ses toasts, a vivement remercié le clergé paroissial de l'accueil fait aux pèlerins du Nord.

Jeudi, à six heures du matin, départ pour Paray-le-Monial.

Mgr l'Archevêque
DANS L'AVESNOIS

Au Tranant pays, là-bas, c'est maintenant « ducasse », chaque jour, dans plusieurs villages à la fois.

Oui, même en pleine semaine, même en pleine saison des foins, la « pâture », l'absorbante « pâture » lâche pour un moment ses travailleurs ; les chevaux les plus fringants sont dételés de la faucheuse et « bichonnés » comme s'ils allaient au concours ; les vélos, qu'on voit passer ordinairement les seuls dimanches, sont en route du lundi au samedi ; et les belles hardes quittent les armoires chaque matin que le Bon Dieu fait.

Cyclistes et cavaliers, faneuses et faneurs, de clocher en clocher, se passent Mgr l'Archevêque, qui vient, pour la troisième fois depuis sept ans, les visiter en donnant la Confirmation à leurs enfants.

Depuis 1910, veut bien nous dire Sa Grandeur, au soir d'une journée particulièrement laborieuse, quels progrès accomplis dans l'Avesnois, grâce au zèle et à la discipline d'un clergé vraiment admirable !

L'itinéraire suivi n'est plus le même qu'il y a trois ans. Les paroisses qui n'avaient pas eu leur tour lors de la dernière randonnée épiscopale sont aujourd'hui points d'arrêt. Monseigneur ne brûle pas même les plus humbles ; il s'y attarde, au contraire, avec son aimable compagnon de route, M. le vicaire général Cateau.

Toutes les œuvres ont audience à l'église et dans la salle des fêtes ; à chaque coin de rue les habitants s'agenouillent sous la bénédiction de l'Archevêque, dont vingt ans désormais ne feraient plus oublier la poignée de main et le sourire ; dans chaque presbytère les notables s'asseient à la même table que Sa Grandeur ; leur voix et leurs doigts tremblent à l'heure des toasts, quand ils lisent leurs discours, qui ont l'allure de véritables proclamations. Et à l'heure de l'au-revoir — sans adieu — des larmes de joie mouillent les cils des vieillards.

Que serait-ce si l'on n'était pas sous le régime de la Séparation !...

Dans le programme terriblement chargé de Mgr l'Archevêque, nous avons découpé l'emploi du temps d'une seule journée, celle de dimanche dernier.

A l'entrée de Fourmies, la remuante cité dont toute la France sait le nom rouge, le collège Saint-Pierre se cache dans un coin ravissant de campagne.

Excellente maison, d'un esprit régionaliste et familial très accentué ! Elle porte bien la marque aimable de cette contrée qui la créa pour lui confier ses enfants.

Les élèves affluent dans ses murs, qui à deux reprises déjà — en attendant pour bientôt la troisième — ont dû élargir leur ceinture.

A sept heures et demie, Monseigneur est au collège Saint-Pierre, parmi les fils de l'élite. A neuf heures, le décor change. C'est à la porte d'une ouvrière malade que frappe Sa Grandeur. La vaillante femme désirait recevoir le sacrement de Confirmation : et Monseigneur a voulu lui porter le don de force. Entourée de ses cinq petits enfants, l'ouvrière prie et dit sa reconnaissance. Les voisins, des travailleurs aussi, ont jonché le logis de fleurs et couvert de draps blancs les murailles. Des tentures de pourpre et d'or pâliraient devant cette parure.

A neuf heures et demie, les cloches de la paroisse Saint-Pierre sonnent à toutes volées. Les groupes d'hommes enrôlés dans les œuvres attendent au presbytère Mgr l'Archevêque, qui entend le récit détaillé de leurs admirables campagnes d'apostolat. Puis c'est la messe, que chante à quatre voix la maîtrise de Saint-Pierre. A la sortie de l'église les œuvres de dames sont reçues à leur tour, et c'est la vénérable présidente de la L. P. D. F., Mme Edgard Legrand, qui expose à Monseigneur les travaux magnifiques de ses compagnes.

Sous la pluie battante, qui n'a pas cessé depuis le matin, Sa Grandeur gagne, à trois heures, la salle où la L. P. D. F. a installé sa vente de charité au profit de l'œuvre des catéchistes. Sa Grandeur admire au passage les comptoirs nombreux et superbes, tenus par l'élite de la société fourmisienne, les travaux artistiques, le buffet aux mets alléchants, le restaurant gracieusement fleuri. Des gymnastes catholiques ajoutent à l'attrait de la fête leur précieux appoint.

A trois heures et demie, Monseigneur se met en route pour Glageon. Une soixantaine de cavaliers et de cyclistes sont venus au devant de Sa Grandeur, qui visite à son arrivée la salle d'œuvres Saint-Martin.

Ici encore c'est un magnifique tableau de travail que les dirigeants de l'action catholique présentent à Sa Grandeur. MM. Edouard Degaigne et Théodore Meuret, Mme Paul Rousseau en détaillent abondamment les richesses.

Voici le Comité catholique avec ses 40 membres, le Patronage où fréquentent 50 enfants, la Conférence de Saint-Vincent de Paul, les 386 adhérentes de la L. P. D. F., chez qui les œuvres d'éducation populaire, la Presse surtout et les catéchismes volontaires, trouvent d'admirables dévouements.

« Ne faut-il pas, demande M. Meuret, qu'à l'heure où l'on aperçoit déjà l'effrayant résultat de nombreuses années de vie sans Dieu ou contre Dieu, les bonnes gens qui ont laissé faire montrent plus que de la bonne volonté ? Ne doivent-ils pas faire le bien et **le faire faire** ? »

Sa Grandeur remercie vivement cavaliers, cyclistes, musiciens. Elle admire cette renaissance chrétienne, dont M. l'abbé Pluchart, curé de la paroisse, est le principal instigateur.

Après une aubade jolie que lui donne l'excellente musique municipale, Monseigneur prend congé de la population. Et en route pour Trélon ! Cavaliers trélonnais et glageonnais se sont rejoints : c'est tout un escadron d'une centaine d'hommes qui escorte à l'entrée dans la ville la voiture découverte du populaire Archevêque.

A six heures et demie du soir, Monseigneur est reçu dans la salle d'œuvres où la chorale interprète pour lui l'Hymne à la France, cette page magnifique de Gounod. M. le doyen présente l'élite de sa paroisse ; une conversation familière s'établit entre l'Archevêque et ce bon peuple. On ne se quitte qu'à sept heures et demie.

Le lendemain matin, lundi, Monseigneur confirmera les enfants de Trélon, puis, à deux lieues du bourg, il s'en ira, escorté par les cavaliers et les cyclistes de Liessies, Sémeries et Ramousies, donner la Confirmation dans l'église de cette dernière paroisse.

Ramousies compte 509 habitants. Sous l'impulsion de leur curé très aimé, M. l'abbé Margueritte, ils ont fait lundi à leur Archevêque une réception triomphale.

Que de scènes délicieuses dans ces rues plantées de mâts fleuris, jonchées de tout ce qui paraît et embaumait les jardins, dépouillés après le passage de Sa Grandeur !

Quelle conversation intime aussi, dans l'église, un bijou, entre cette population aimante et croyante et son Archevêque, ravi de se faire, pour un instant, curé de village !

En une demi-heure de sermon, Monseigneur a résumé pour ses auditeurs les divines beautés de la vie chrétienne. D'instinct, ces humbles dont l'âme est naturellement élevée, ont compris. Ils donnent tout leur cœur à cette religion qui peut seule les rendre heureux dès ce monde. Spontanément, à haute voix, ces hommes, ces femmes, ces enfants promettent que chacun ce soir, à Ramousies, récitera un chapelet pour Sa Grandeur.

Entre l'Archevêque et son peuple, unis en Dieu même par la prière, ce don suprême de l'âme, ne sent-on pas que c'est à la vie et à la mort ?

J. S.

NOUVELLES MILITAIRES

Chevaux pour l'armée. — Le service des remontes est appelé à exécuter une commande supplémentaire importante de chevaux de toutes catégories, de 6 à 12 ans (taille minimum 1 m. 52). Il ne sera acheté, à 11 et 12 ans, que des animaux bien conservés et encore aptes à 3 ou 4 ans de bons services, et, pour la cavalerie, que ceux dont l'adaptation à la selle est bien confirmée.

L'estimation sera basée sur le modèle et la durée probable des services. Quant aux juments, seront seules prises celles qui auront les caractères d'animaux en plein travail, à l'exclusion de celles habituellement livrées à la reproduction.

L'itinéraire que suivra le comité d'achat du dépôt de remonte de Paris, pendant le mois de juin 1913, est le suivant pour notre département :

A Cambrai, mardi 17 juin, à 12 heures, devant la gare.

A Douai, mardi 17 juin, à 15 h. 30, près la gare, devant le quartier d'artillerie.

A Lille, mercredi 18 juin, à 9 heures, au Marché aux Chevaux.

A Valenciennes, jeudi 19 juin, à 8 heures, devant la gare.

A Maubeuge jeudi 19 juin, à 12 h. 30, devant la gare.

Manœuvres de la garnison de Lille. — Mardi, vers dix heures, une centaine de soldats de la section des commis et ouvriers militaires d'administration sont arrivés à Ascq.

Sous la surveillance de l'intendant général Retel et du sous-intendant de 1re classe Chauvin, ils ont monté des tentes et ont installé les divers appareils servant à la préparation du pain.

L'installation terminée, l'opération de la panification a été pratiquée.

Cette opération sera faite pendant trois jours, pour fournir la subsistance aux troupes du 43e d'infanterie, du 16e bataillon de chasseurs à pied, du 6e régiment de chasseurs à cheval, et du groupe d'artillerie, qui doivent effectuer, mercredi et jeudi, les manœuvres de garnison dans la région.

Mercredi soir, les troupes cantonnaient à Wannehain, Bourghelles et Bachy.

Le 2e bataillon du 43e, figurant l'ennemi, était logé à Sainghin.

Le retour à Lille aura lieu aujourd'hui jeudi, vers midi.

Affectation des titulaires du brevet d'aptitude. — Le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée une circulaire dont nous extrayons la partie suivante, modifiant les prescriptions de la circulaire de 1911 :

« Les titulaires du brevet d'aptitude militaire seront affectés soit aux corps stationnés dans la région du domicile, soit aux corps alimentés par le bureau de recrutement dont ils relèvent. Chaque corps peut recevoir dans ces conditions quinze jeunes soldats du contingent et dix engagés volontaires au maximum par subdivision. Le choix ne peut s'exercer sur les corps de troupes coloniales.

« Toutefois, chacun des corps stationnés sur le territoire du gouvernement militaire de Paris recevra quinze appelés (cinq à la portion principale et dix au bataillon détaché) et dix engagés (à la portion principale ou au bataillon détaché indifféremment) au titre de l'ensemble du département de la Seine. La 20e section de secrétaires d'état-major et du recrutement recevra quinze appelés et les 22e et 24e sections de commis et ouvriers d'administration et d'infirmiers militaires recevront chacune cinq appelés au titre dudit département. Chacun des bataillons de chasseurs à pied des 14e et 15e régions recevra un appelé et un engagé au titre de chacun des bureaux de recrutement de la Seine.

« En outre, pour la cavalerie, le choix est étendu aux régions de corps d'armée limitrophes du domicile, mais le nombre des jeunes gens incorporés dans ces conditions ne peut excéder huit appelés et huit engagés par subdivision.

« Les jeunes gens qui habitent en pays étranger seront admis à choisir leurs corps dans une des régions limitrophes de la frontière de ce pays.

« Les jeunes gens choisissent leur corps par ordre de mérite, d'après le rang que leur assigne, dans la subdivision de leur domicile, le nombre des points qu'ils ont obtenu et qui figurent sur les listes modèle n° 5 (appelés) ou sur les comptes-rendus modèle n° 6 (engagés), les appelés pouvant d'ailleurs renoncer à se prévaloir de l'avantage de choisir leur corps.

« Les appelés et les engagés ayant obtenu le brevet d'aptitude pouront demander à être affectés à un corps éloigné de leur domicile et peu favorisé sous le rapport de la garnison.

« Les engagements spéciaux dits de devancement d'appel ne pourront être reçus que dans les régiments d'infanterie et de zouaves, les bataillons de chasseurs à pied, les régiments de cavalerie de France ou de chasseurs d'Afrique, l'artillerie (batteries montées et à cheval seulement).

CONCOURS INTERREGIONAL DE GYMNASTIQUE
DE DOUAI

Nous publions avec plaisir l'appel suivant, que le Comité organisateur du Concours adresse aux Douaisiens, sachant d'avance que les habitants de la Cité de Gayant seront heureux d'y répondre :

« Le 8 juin aura lieu à Douai une grand Concours régional de gymnastique, organisé sous les auspices de la F. G. S. P. F.

« 5.000 gymnastes, répondant à l'appel du Comité organisateur, viendront ce jour-là dans notre ville.

« Fidèle à ses traditions de délicate courtoisie et de cordiale hospitalité, notre vieille cité saura les recevoir dignement et les accueillir avec la plus grande sympathie. Elle tiendra à honneur de maintenir intact son renom d'amabilité et rivaliser avec les villes voisines de Saint-Amand, Solesmes, Hazebrouck, Roubaix, Le Cateau, Saint-Omer, dont les vaillants jeunes gens ont pu à juste titre conserver un excellent souvenir.

« Ils en garderont un meilleur encore de Douai, si vous le voulez !

« Le repas de midi attirera des gymnastes dans tous les quartiers ; nous espérons que partout le drapeau national arboré donnera à nos rues un air de fête.

« Mais c'est surtout sur le parcours du défilé que nous demandons à nos concitoyens de pavoiser leurs rues et leurs maisons. Nous sommes sûrs que tous les propriétaires, commerçants, industriels, ouvriers, voudront pour leur part contribuer à l'éclat de cette fête locale organisée pour l'honneur de Douai et dont profitera largement le commerce de notre ville.

« Nous espérons que notre appel sera entendu, et d'avance nous remercions tous ceux qui nous aideront à la parfaite réussite de cette journée. »

Emplacements des Concours. — Place Carnot, place du Barlet.

Défilé pour la messe de midi. — Rues des Clarisses, de Paris, de Bellain, de la Madeleine, Saint-Jacques, Saint-Jean.

Grand défilé de l'après-midi. — Place Carnot, rues Saint-Jacques de la Madeleine, de Bellain, Grand'Place (le tour), rue de la Mairie, place Thiers, rue de la Cloris, Marché aux Poissons, rue de la Massue, Petite Place, rues de la Croix d'Or, Saint-Julien, place Maugin, rues Saint-Albin, d'Ocre, de la République, boulevard Vauban, rue du Docteur Lequien, Chemin Vert.

A la liste des prix publiés précédemment nous pouvons ajouter un don de 200 fr., offerts par l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Saint-Jean, de Douai.

Exposition des prix dans les vitrines de M. Vitrant, négociant en chaussures, rue de la Mairie.

CONGRES
de Jeunesse Catholique
A NIEPPE

Dimanche 15 juin aura lieu, à Nieppe, à trois heures, un Congrès de Jeunesse Catholique.

En voici le programme :

A trois heures, réunion à la Salle d'Œuvres Saint-Gérard, sous la présidence de M. le chanoine Coubronne, archiprêtre.

Rapport sur la « Piété intérieure et pratiquée » dans les groupements, par M. Naye, président à Nieppe, avec discussion. — Rapport sur la « Piété inspirant les Œuvres », indiquant les manifestations de cette piété dans les différentes Œuvres dont s'occupent les groupes, par M. Lemaire, secrétaire à Nieppe, avec discussion. — Chant : Marche des Jeunes de France. — Discours du comte d'Esclaibes président de l'Union du Nord. — Allocution de M. Tiberghien, aumônier de la Jeunesse Catholique, délégué par M. le vicaire général Cateau. — Chant : Debout, la Jeunesse de France.

A six heures, salut de clôture du Congrès avec instruction de M. le chanoine Coubronne.

NOTA. — Chaque groupe est prié d'apporter son drapeau et de venir avec sa batterie pour se rendre en cortège au salut de clôture. On est prié de se munir de son insigne.

UN ROI A CALAIS

Mardi, à une heure vingt, est arrivé à la gare, avec le rapide venant de Paris, le roi Dandi-Chwa, de l'Ouganda (possession africaine, sous le protectorat de l'Angleterre).

Le roi, qui est âgé de seize ans environ, était accompagné de son précepteur et d'une suite de cinq personnes.

Lancement d'un navire
A DUNKERQUE

Samedi prochain, à midi 45, sera lancé le vapeur « Sainte-Marguerite », construit aux Chantiers de France, pour MM. Daher et Cie de Marseille.

Le nouveau vapeur qui est le premier construit en France pour cette Compagnie a 90 mètres de longueur, 13 mètres de largeur et jaugera 3.500 tonnes.

L'accès des chantiers sera permis au public à partir de midi et quart.

Un BOULANGER se fracture le crâne
A PETITE-SYNTHE

Un garçon boulanger, Jérôme Claris, 23 ans, logeant chez son patron, M. Naert, en voulant regagner, de nuit, la chambre qu'il occupe dans le grenier de la maison, par une échelle extérieure de trois mètres cinquante, a fait une chute dans la cour. On l'a retrouvé mercredi matin, le crâne fracturé.

Le docteur Vaneecloo n'a pu que constater le décès. Claris était natif des Moëres où habite sa famille.

Tué d'un coup de pied de cheval
A TOURCOING

Dimanche matin, Edmond Canonne, 71 ans, rue de l'Epinette, palefrenier, chez MM. Van Elslande, minotiers rue de la Croix-Rouge, était atteint d'un coup de pied de cheval au ventre.

Il fut transporté à l'hôpital où malgré les soins qui lui furent donnés il succombait mercredi après-midi à ses blessures.

Un cadavre sur la route
A SAINT-SAULVE

Le médecin légiste a déposé son rapport à la suite de l'autopsie d'Edouard Godin, dont le cadavre fut trouvé sur la route, à Saint-Saulve. Le malheureux avait sept côtes brisées, et les poumons étaient perforés. Une hémorragie abondante avait déterminé la mort.

LILLE

Eglise paroissiale de Saint-Maurice

La Procession générale annuelle de Réparation aura lieu en l'église Saint-Maurice, le **dimanche 8 juin**, à 4 heures, sous la présidence de Mgr Fremaux, Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Tous les Catholiques de la Ville de Lille y sont invités.

Les circonstances graves et périlleuses dans lesquelles se trouvent l'Eglise et la France doivent nous inspirer un nouveau zèle pour obtenir du Sacré-Cœur des grâces spéciales de salut et de consolation.

Ordre de la cérémonie :

Vêpres : Sermon par M. l'abbé A. Deschamps.

Procession : Les hommes seuls formeront le cortège en portant des cierges.

Quand la procession sera rentrée dans le chœur, une Consécration au Sacré-Cœur de Jésus sera prononcée du haut de la chaire avec le concours des fidèles.

La cérémonie se terminera par la bénédiction du Saint Sacrement.

La grande nef et les deux nefs latérales seront occupées par les hommes, les deux nefs extrêmes seront réservées aux dames.

Les diverses Confréries du Saint Sacrement sont priées d'apporter leurs bannières.

A la CONSTANTIA CAPITALISATION

Muni d'un mandat du parquet, M. Mathieu, chef de la sûreté, s'est rendu mercredi matin à l'Hôtel des Postes, et a saisi la correspondance adressée à M. Cuvillier, directeur de la Constantia-Capitalisation.

Le magistrat emporta une trentaine de lettres.

COLLISION ENTRE TRAMWAYS
RUE GAMBETTA

Onze blessés

Mercredi après-midi, à 2 heures 3/4, deux cars B, le 579, conduit par le wattman Gérard, et le 538, allant en sens inverse, arrivaient à proximité de l'aiguillage qui se trouve à la hauteur de la rue Henri-Kolb.

Ayant la vue masquée par un camion, le wattman n'aperçut pas l'autre tramway. Il crut que la voie était libre et voulut franchir l'aiguillage. Il alla se jeter sur le car B-538.

Le choc fut très violent. Les voyageurs furent projetés les uns sur les autres, renversés. Onze d'entre eux ont été blessés.

Ce sont :

Henri Vanlhedeghem, 58 ans, fabricant de chaises à Hallluin, contusionné à l'épaule et aux genoux ;

Adolphe Hennion, 55 ans, bijoutier à Carvin, contusionné aux côtes ;

Gustave Hennié, 55 ans, courtier, rue d'Esquermes, 69 ;

Joseph Dewitte, 30 ans, voyageur, à Roubaix ;

Lucie Destombes, 53 ans, habitant à Estaires, place de Montmorency ;

Florence Robinson, née Dewitte, 56 ans, rue d'Esquermes, 15 ;

François Robinson, 58 ans, peintre, même adresse ;

Vve Mathilde Decaval, née Dewitte, rue de Bailleul, 21 ;

Adèle Bocquet, née Leprêtre, 41 ans, rue des Poissonceaux, cour des Trépassés ;

Carlier, voyageur, rue Carnot, à La Madeleine.

Toutes ces personnes, sauf les deux premières, n'ont été que légèrement blessées.

Les deux véhicules ont subi d'importants dégâts.

COURS DES MARCHES A TERME EN LAINES, COTONS ET CAFES

Du 4 juin 1913 — Du 4 juin 1913

MOIS	Roubaix-Tourcoing T. U. COTE précéd.	COTE 11 h.30 Roub.	COTE 4 h.30 Tourc.	OFFRES achet.	OFFRES vend.	Anvers T. B. COTE de 11 h. 30 précéd.	jour	soir	Le Havre Laines Mérinos COTE 10 h. précéd.	jour	soir
Juin	6 32 1/2	6 35	6 35	—	—	6 225	6 225	6 225	195	195	195
Juillet	6 30	—	—	—	—	6 175	6 175	6 15	195 50	195 50	195 50
Août	6 27 1/2	—	6 30	—	30	6 15	6 15	6 125	195 50	195 50	195 50
Septembre	6 27 1/2	—	—	—	—	6 15	6 10	6 10	195 50	195 50	195 50
Octobre	6 25	6 22 1/2	6 22 1/2	—	6 25	6 125	6 075	6 05	194 50	194 50	194 50
Novembre	6 20	6 20	6 20	—	6 22 1/2	6 075	6 05	6 05	194	194	194
Décembre	6 17 1/2	—	—	—	6 17 1/2	6 025	6 025	6 00	191	191	191
Janvier	6 15	—	—	—	6 15	6 00	6 00	6 00	190	190	190
Février	6 12 1/2	—	—	—	6 12 1/2	6 00	5 975	5 975	188	188	188
Mars	6 10	—	—	—	6 10	5 95	5 95	5 95	188	188	188
Avril	6 07 1/2	—	—	—	6 07 1/2	5 90	5 90	5 90	188	188	188
Mai	—	—	—	6 02 1/2	6 05	5 875	5 875	5 875	—	—	—
Ventes			35.000 k.			85000	75000	75000	—	—	—
Tendance							Calme			Calme	

MOIS	Le Havre COTONS précéd.	jour	soir	Le Havre CAFÉS précéd.	jour	soir	New-Orléans COTONS précéd.	jour	New-York COTONS précéd.	jour	New-York CAFÉS précéd.	jour
Juin	70 37	77 87	77 75	65 75	64 50	63 75	— —	— —	11 39	11 20	10 33	10 21
Juillet	76	77 50	77 37	66	64 75	64	— —	— —	11 40	11 30	10 35	10 24
Août	77 02	77 12	77	66 25	64 75	64	— —	— —	11 36	11 28	10 45	10 34
Septembre	76 75	76 25	76 12	66 25	64 75	64	— —	— —	11 30	11 11	10 55	10 45
Octobre	75 50	75	74 87	66 50	65	64 25	— —	— —	11 12	11 04	10 56	10 43
Novembre	74 75	74 25	74 12	66 50	65	64 25	— —	— —	11 11	11 02	10 56	10 44
Décembre	73 37	73 75	73 62	66 50	65	64 25	— —	— —	11 13	11 03	10 57	10 45
Janvier	73 25	73 50	73 37	66 50	65	64 25	— —	— —	11 08	10 94	10 58	10 47
Février	73 12	73 37	73 25	66 50	65	64 25	— —	— —	— —	11	10 59	10 49
Mars	73	73 12	73 12	66 50	65	64 15	— —	— —	11 09	11 0.	10 61	10 51
Avril	73 87	73 12	73 12	66 50	65	64 25	— —	— —	— —	— —	10 62	10 52
Mai	73 87	73 25	73 25	66 75	65 25	64 50	— —	— —	— —	— —	65	10 53
Ventes	3350	500	2650	38000	8000	45000						
Tendance		Calme			Soutenue							

LIVERPOOL

MOIS	COTONS cours de clôt. précé	jour
Courant	6 42	6 40,5
Juin-Juillet	6 37,5	6 35
Juillet-Août	6 25,5	6 33 5
Août-Sept	6 26	6 24
Sept.-Oct	6 16	6 13,5
Octo-Nov	6 09	6 07
Nov-Déc	6 06,5	6 04
Déc.-Janv	6 06,5	6 03
Janv.-Fév	6 05,5	6 03
Fév.-Mars	6 05,5	6 04
Mars-Avril	6 07 5	6 05
Avril-Mai	6 08,5	6 06
Mai-Juin	—	6 07

Disponib. Ventes. 10000 b

DERNIERS TELEGRAMMES

New-York. — Cotons. — Recettes probables : 10.000 b. ; en 1912, 3.200 b. ; en 1911 : 4.200 b.

Mois	Préc.	1er av.	2e av.	3e av.
Juillet	11,39	11,38	11,43	.....
Août	11,28	11,27	11,33	.....
Octobre	11,04	11,02	11,04	.....
Décembre	11,03	11,02	11,04	.....
Mars	11,09	11,07	11,10	.....

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 6,35, Juin. — 10.000 k. à 6,22 ½, Octobre. — 10.000 k. à 6,20, Novembre. — Total : 25.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 6,30, Août. — 5.000 k. à 6,05, Mai. — Total : 10.000 k.

L'IMPRIMERIE de la « CROIX DU NORD »
SE CHARGE
de l'exécution rapide et soignée
des Têtes de Lettres, Factures, Mandements, Lettres mortuaires, Cartes de Visite